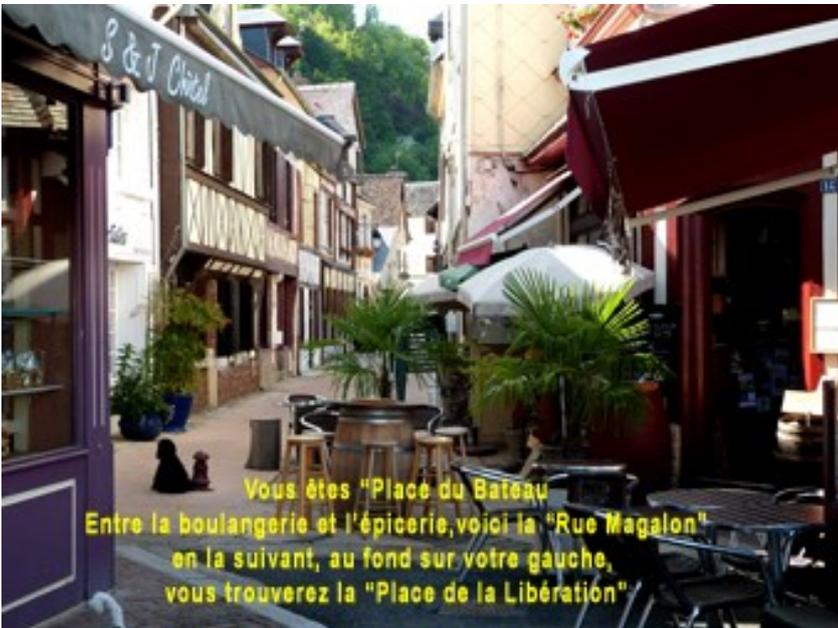


Trajet piéton pour accéder au Grenier à Sel

Quelques soit l'endroit d'où vous venez, vous devrez, en arrivant, trouver à vous garer !

Car pour accéder au Grenier à Sel, vous devrez vous déplacer « à pied » sur peu de distance car notre petit village coincé entre fleuve et falaise, ne possède que très peu de places de stationnement dans les jolies petites ruelles du centre bourg.



En descendant par la côte de Maison-Brulée, « la Mairie » est sur votre gauche vous pouvez peut-être trouver une place face à elle. Mais de façon certaine, sur votre droite puis à gauche vous trouverez à vous stationner sur le « Parking du Bac » à côté de la cale du bac ou sur le terrain de football face à la « Salle Polyvalente » (si le temps le permet)

Dans le premier cas dirigez vous à pied vers le centre en prenant l'église comme repère en suivant la « Rue de la République » et là vous arriverez « Place du Bateau ». Dans le second cas suivre l'allée le long de la Seine et là aussi vous arriverez « Place du Bateau » ou sur le Quai Hector Malot.

De cette place, il faut prendre « la Rue Magalon » (voie piétonne parallèle à la Seine) pour rejoindre le « Grenier à Sel », en passant par la « Place de la Libération » au bout de cette rue, en haut de cette place, se trouve « **le Grenier à Sel.** »



Sinon il y a quelquefois des places de stationnement sur le

« Quai Hector Malot » (ou l'on trouve tous les restaurants en long de Seine) ; en prenant à pied

« la Place Saint Michel » on se retrouve aussi « Rue Magalon » ou bien prendre une des petites ruelles perpendiculaires à ce quai, la première, rue Quicampet vous mènera « Place de la Libération ». Si vous prenez une des 3 autres ruelles

vous vous retrouverez rue du « Colonel Perrin » et en tournant à gauche, vous trouverez inmanquablement à quelques pas « **le Grenier à Sel** ».

